

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4169 - MARDI 18 JANVIER 2022

PARTENARIAT

IIB-DG prête à accompagner la RDC dans l'exécution de plusieurs projets d'investissements



Top Congo FM (VOA)

C'est ce qui ressort du trente-sixième conseil des ministres du 14 janvier qu'avait présidé le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. Il a été recommandé un examen approfondi de la manifestation d'intérêts formulée par la

société américaine IIB Développement Group (IIB-DG) au niveau de la Commission interministérielle compétente. Ces projets concernent, entre autres, le financement de la construction et/ou du développement d'un atelier de

La maquette de la nouvelle aérogare de l'aéroport international de N'Djili maintenance et de réparation d'avions ; d'un aéroport international ultramoderne à Kinshasa ; du chemin de fer interurbain Kinsuka-Gare centrale-Kinkole via le nouvel aéroport etc.

Page 3

GOVERNEMENT

Besoin des financements verts pour accélérer le suivi après la conférence climatique de Glasgow

Au cours du conseil des ministres du 14 janvier, le président de la République, Félix Tshisekedi, a insisté sur la nécessité d'évaluer les retombées des réunions bilatérales organisées dans le cadre de la COP 26 et l'urgence de mutualiser les efforts de reforestation et d'évitement de la déforestation, ainsi que de les capitaliser

sous forme de crédits carbone. L'objectif poursuivi, a-t-il indiqué, est d'accroître les ressources de financement pour la transformation rapide des économies rurales. Il a également souligné l'importance d'inciter la population et, surtout, la jeunesse à se lancer dans l'économie verte.

Page 6

INTERVIEW

Tony C. Bolamba : « Je suis consterné par le sabotage des projets d'infrastructures liés à la gratuité scolaire »

Ancien gouverneur de la province de l'Equateur et actuellement cadre du parti AFDC, Tony Bolamba livre sans ambages ni circonlocution ses impressions sur la marche du pays en commentant certains faits ayant émaillé la vie politique de ces derniers temps. Au menu de cet entre-

tien à bâton rompu avec le Courrier de Kinshasa, l'exécution du projet de gratuité scolaire, le Programme de développement communautaire à la base des cent quarante-cinq territoires, la riposte à la covid-19, la corruption, les élections, etc.

Page 6



Le Premier ministre, Sama Lukonde

INFRASTRUCTURES

Lancement imminent du Programme de développement de cent quarante-cinq territoires

Le Comité politique de pilotage du projet de développement à la base a tenu sa première réunion autour du président Tshisekedi le 13 janvier. Il a levé les grandes orientations pour voir dans quelle mesure ce projet

va prendre forme, a déclaré le ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole de cette forte délégation conduite par le Premier ministre, Sama Lukonde. Et de préciser qu'il s'agit de construire des routes,

des centres de santé, des hôpitaux et de créer un tissu économique. A cette occasion, le ministre du Plan a présenté la matrice du projet conformément aux orientations données par le chef de l'État.

Page 2

GOUVERNEMENT

Besoin des financements verts pour accélérer le suivi après la conférence climatique de Glasgow

La République démocratique du Congo ne saurait être « pays solution » sans offrir à ses habitants des solutions de portée significative sur tous les projets de nature à renforcer son leadership régional et international en matière environnementale.

Le constat résulte du trente-sixième conseil des ministres du gouvernement de la République qu'avait présidé le chef de l'Etat, le 14 janvier, par visioconférence. De ce fait, le garant de la nation a insisté sur la nécessité d'évaluer les retombées des réunions bilatérales organisées dans le cadre de la COP 26 et l'urgence de mutualiser les efforts

de reforestation et d'évitement de la déforestation, ainsi que de les capitaliser sous forme de crédits carbone, dans le but d'accroître les ressources de financement pour la transformation rapide des économies rurales.

A en croire le compte-rendu fait par le ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du gouvernement, le chef de l'Etat a

souligné l'importance d'inciter la population, et surtout la jeunesse, à se lancer dans l'économie verte de manière à contribuer à une création d'emplois durables et ainsi générer des revenus.

Il a été retenu que le programme de développement à la base des 145 territoires devra contribuer à générer des ressources dans les économies rurales dont la plupart présentent des terres propices au développement de l'agriculture. La population rurale

concernée doit appréhender le respect de l'environnement non comme un frein à l'économie, mais plutôt comme une véritable opportunité d'améliorer la qualité de vie dans son milieu naturel et de participer au business vert, dont elle doit être actrice de premier plan.

Le chef de l'Etat a chargé le Premier ministre et les ministres chargés de l'Environnement, de l'Entrepreneuriat, du Numérique, des Finances, de l'Agriculture et de l'Aménage-

ment du territoire d'entreprendre une concertation rapide avec différents experts de toutes les institutions publiques et privées concernées, dans le but de dégager des pistes de convergence et proposer rapidement un dossier bancable de demande des financements à la Commission des forêts d'Afrique centrale et aux autres partenaires publics et privés au niveau bilatéral et multilatéral.

Alain Diasso

INTERVIEW. TONY C. BOLAMBA

« Je suis consterné par le sabotage des projets d'infrastructures liés à la gratuité scolaire »

Ancien gouverneur de la province de l'Equateur et actuellement cadre du parti AFDC, Tony Bolamba livre, sans ambages ni circonlocutions, ses impressions sur la marche du pays en commentant certains faits ayant émaillé la vie politique de ces derniers temps. Au menu de cet entretien avec Le Courrier de Kinshasa, l'exécution du projet de gratuité scolaire, le Programme de développement communautaire à la base des 145 territoires, la riposte à la Covid-19, la corruption, les élections, etc.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K) : Comment justifiez-vous l'échec des politiques publiques initiées dans les différentes provinces qui, visiblement, connaissent un grand retard en termes de développement ?

Tony Bolamba (TB) : Chaque province a une pègre qui la prend en otage. Les gouverneurs ont des mains liées, ils sont dans l'obligation de servir la mafia au détriment de la population sinon ils perdraient leurs fonctions. D'où leurs difficultés d'initier des grands projets comme je faisais lorsque nous étions gouverneur. Ce courage nous a coûté notre fonction mais avec allégresse pour moi d'avoir servi avec abnégation. Il faudrait aussi des plans d'austérité et un sens républicain et citoyen. Quand je fus gouverneur, par exemple, j'avais baissé mon salaire de gouverneur de quinze à cinq mille dollars américains dès ma première rémunération. Je crois être le seul politique congolais à le faire. Nous venons en politique pour servir ! Je suis venu en politique pour servir.

L.C.K : Pensez-vous que le vœu émis par le chef de l'Etat demandant à chaque membre du gouvernement d'initier, dans son secteur, des actions à impact direct et visible sur le vécu des citoyens, soit suffisant pour faire bouger les lignes ?

TB : La volonté qu'a le chef de l'Etat pour faire bouger les choses y est, mais je ne pense pas qu'elle seule suffit. La majorité des membres de notre gouvernement n'est pas assez outillée pour prendre des initiatives et gérer des projets en adéquation avec le programme du gouvernement. D'où le constat même de l'échec par le chef de l'Etat lui-même dans son dernier discours à la nation ! Nous n'avons plus de temps à perdre, la situation socio-économique du pays est catastrophique.

L.C.K : Plusieurs projets financés en faveur du Grand Kasai sont restés au stade embryonnaire. Certains conseillers indécis du chef de l'Etat sont cités dans cette affaire. Quelle attitude pourrait, selon vous, prendre le président de la République face aux égarements récurrents de ses proches collaborateurs ?

TB : Le chef d'Etat n'a pas d'amis, il n'a que des collaborateurs ! On ne dirige pas avec ses partisans. En réfléchissant à haute voix, je dirais que le chef de l'Etat puisse se servir de cette maxime de feu président François Mitterand : gouverner, ce n'est pas plaire !

L.C.K : Que pensez-vous du Programme de développement communautaire à la base des 145 territoires, une des recommandations de la huitième session de la Conférence des gouverneurs et comment en assurer la mise en œuvre ?

TB : Sa mise en œuvre ne pourra être effective que si les mafieux ne s'en mêlent pas !

L.C.K : Le Premier ministre a promis, lors du dernier Conseil des ministres, de redoubler d'ardeur pour que les actions de l'exécutif concernant l'effectivité de la gratuité de l'enseignement soient une réalité palpable. Peut-on considérer cela comme un aveu d'échec ?

TB : La gratuité de l'enseignement est multiforme. Les infrastructures font nécessairement partie de l'accompagnement de la gratuité de l'enseignement. Le Premier ministre doit conscientiser certains membres de son gouvernement afin de ne pas bloquer ou saboter cette vision qui, rappelons-le, émane du chef de l'Etat !

L.C.K : Quelle lecture faites-vous du processus de matérialisation de la gratuité de l'enseignement

de base dans le pays et que faire pour lui donner une nouvelle impulsion ?

TB : Je suis consterné par le sabotage des projets d'infrastructures liés à la gratuité scolaire. L'Etat congolais a mis en place d'importants moyens pour gagner ce pari. Toutefois, je commence à avoir la conviction, au vu des constats que j'ai pu faire, que certaines personnes, voire des membres du gouvernement, ne partagent pas la même vision que le chef de l'Etat. Actuellement, je suis consterné par la situation liée à la mise en place des infrastructures, indispensables au projet de gratuité scolaire ! Le cas du contrat régulièrement signé le 31 mars 2020 par les différents ministères concernés avec la société Zeidcor est édifiant. Notre pays a signé un contrat avec cette société pour la construction de trois cents écoles de six classes de quarante-deux élèves pour chaque école avec bibliothèque, bureau de direction, salle de professeurs, sanitaire et clôture avec barrière sur 500 m² livrés clés en main, avec l'octroi d'un échéancier particulièrement favorable à l'Etat congolais (vingt-neuf échéances bimensuelles). Aujourd'hui, en dépit de l'inflation des matières premières, en augmentation de 70% (en matière de transport, un conteneur qui était évalué à 2,500\$ lors de la signature du contrat, est passé à 6,700\$ à ce jour), la société Zeidcor poursuit le respect de ses engagements en continuant à honorer le contrat et en travaillant alors même que les échéances ne sont plus honorées. Il me paraît, dès lors, légitime de se demander à qui profite le non-paiement de cet échéancier ?

A ce jour, l'Etat congolais n'a respecté que trois échéances et enregistre un retard de sept échéances, de sorte que la violation de ce contrat met en péril la matérialisation de la vision de la gratuité défendue fermement par le chef de l'Etat. Pourquoi saboter une action du président de la République ? Je laisse cette question ouverte ! Mon aïeul me disait toujours que les empires se détruisaient à la suite des comportements mesquins de leurs princes.

L.C.K : Faisant le bilan de l'exécution de la loi de finances 2021, l'Observatoire de la dépense publique (ODEP) déplore l'aggrava-

tion des pratiques de corruption en République démocratique du Congo (RDC). Comment faire pour arrêter l'hémorragie ?

TB : Malheureusement nous manquons de conscience républicaine et citoyenne dans notre classe politique. Pour arrêter l'hémorragie, il faut une conscience républicaine populaire afin de sanctionner les bandits de la République. La corruption est institutionnalisée ! Et après analyse personnelle, le président de la République est entouré par certains qui sabotent son action. Malheureusement.

L.C.K : Nonobstant la disponibilité des vaccins contre la covid-19, il s'avère que la couverture vaccinale demeure encore faible en RDC. Comment faire pour susciter des adhésions massives à cette action ?

TB : Je suis vacciné et j'exhorte notre population à le faire. Il faut une campagne massive du ministère de la Santé publique afin de motiver nos compatriotes à se faire vacciner !

L.C.K : L'on constate ces derniers temps une ruée des anciens caciques du Front commun pour le Congo et alliés vers l'Union sacrée de la nation. Comment analysez-vous ces revirements et quels peuvent en être l'explication sur le plan politique ?

TB : Il y avait plusieurs frustrations ! Et certains étaient avec l'ancien président Kabila par opportunisme, sans croire à sa vision ! Pour d'autres, on sort l'enfant du ghetto mais on ne sort pas le ghetto de l'enfant !

L.C.K : Etes-vous de ceux qui croient à la réélection de Félix Tshisekedi à la présidentielle de 2023 ?

TB : La lutte contre la corruption peut justifier le choix des Congolais à refaire confiance au président Tshisekedi. Mais les deux ans ici, le chef de l'Etat doit sanctionner, il y a beaucoup des soupçons de corruption autour de lui. Comment un ministère de Finances peut payer deux fois une créance ? Soit de l'incompétence notoire, soit un hold-up organisé ! Comment certaines créances de 2009 sont payées sans respecter la Lofip ? Le chef de l'Etat est

dans l'obligation de revoir tout ça car un électoral peut basculer à tout moment !

L.C.K : L'on note une recrudescence des cas de violence entretenus par les rebelles ougandais de l'ADF à l'est du pays. Comment y remédier ? Et quid des opérations conjointes FARDC-UPDF menées sur le terrain ?

TB : Plusieurs complicités internes !

L.C.K : Comment évaluez-vous, à ce stade, la mandature africaine de Félix Tshisekedi à la tête de l'Union africaine ?

TB : Le chef de l'Etat a fait ce qu'il a pu dans le contexte actuel avec les moyens dont il disposait !

L.C.K : Quels sont les projets politiques de l'AFDC dont vous êtes membre et comment ce regroupement politique se prépare-t-il aux prochaines échéances électorales ?

TB : Les projets politiques de l'AFDC sont connus : être au service de la population ! Concernant les élections, l'AFDC/A avait levé l'option de soutenir le président Félix Tshisekedi pour la présidentielle et c'est connu de tous ! A d'autres niveaux, l'AFDC/A se prépare en conséquence.

L.C.K : Votre mot de fin....

TB : Je souhaite les vœux les meilleurs à tous pour cette nouvelle année. A ceux qui pensent que le président de la République est leur exclusivité, je leur rappelle que le chef de l'Etat est de tous les Congolais, même de ceux qui n'ont pas voté pour lui. Il n'est pas le représentant d'un parti à la présidence de la République, il incarne une patrie à la présidence de la République. Il nous reste deux ans pour aller aux urnes, en 2023, faisons des choix judicieux. J'ose croire que les prochaines élections seront transparentes car je pense que cette fois-ci personne ne se laissera faire ! Nous devons continuer à éclairer la cité car nous avons un peuple à sauver et une République à protéger dans la nation. J'ai dit.

Propos recueillis par Alain Diasso

LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Le Comité national de coordination tient sa première réunion

La réunion tenue le 12 janvier sous le patronage du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, assisté de la vice-ministre Véronique Kilumba, a permis aux participants de faire le tour d'horizon des différentes épidémies que le pays a connues durant l'année dernière.

Dans son mot de circonstance, le ministre Jean-Jacques Mbungani a rappelé le contour de la vision du chef de l'État axée sur la Couverture santé universelle et a fait un commentaire sur la politique sanitaire de manière globale pour l'intérêt de la population. Ainsi, les participants à la réunion ont passé en revue la situation globale

de la lutte menée contre les différentes épidémies telles que la maladie à virus Ebola, le choléra, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, la rougeole, etc. Ils ont pu relever les différents défis liés au retard de détection de ces différentes maladies, le manque d'équipements et médicaments pour riposter contre toutes ces épidémies, mais aussi le



Une vue des participants à l'atelier

Dans son mot de circonstance, le ministre Jean-Jacques Mbungani a rappelé le contour de la vision du chef de l'État axée sur la Couverture santé universelle et a fait un commentaire sur la politique sanitaire de manière globale pour l'intérêt de la population.

non paiement ou retard de paiement des prestataires qui sont sur le terrain. Au cours d'une interview accordée à la presse, le Dr Dieudonné Mwamba, directeur gé-

ral de la lutte contre les maladies, a salué cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la situation sanitaire dans le pays.

Blandine Lusimana

LINAFOOT/LIGUE 1

Résultat d'égalité entre Don Bosco et V.Club à Lubumbashi

En déplacement à Lubumbashi, V.Club débute son séjour par un résultat d'égalité face au CS Don Bosco, avant de défier le TP Mazembe...

Il n'y a pas eu de vainqueur entre le CS Don Bosco et l'AS V.Club, le 13 janvier au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, en match de la 14^e journée de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Zéro but partout, c'est le score de cette rencontre. Pour ce choc, l'entraîneur Raoul Jean Pierre Shungu a titularisé le gardien de but camerounais Nelson Lukong à l'absence de Simon Omossola, actuellement avec la sélection du Cameroun à la Coupe d'Afrique des nations.

En défense, on a retrouvé Jacques Mangoba, le Congolais de Brazzaville Varel Jovial Rozan, Nzungu Mafuana et le capitaine Ebunga Simbi. Au milieu de terrain, Shungu a fait confiance à Seydou Mpoyi (remplacé par Kikwama Mujinga), au Camerounais Pascal Mbarga et Merveille

Kikasa en dépositaire de jeu. Le trio d'attaque s'est composé de Glody Lilepo, Eric Kabwe (remplacé par Temopele) et Obed Mayamba (remplacé par Marouf). Les joueurs Landu Mavanga, Mfingi Magema, le Camerounais Zacharie Ndongo Foé, Rolly Balumbi, Kikwama Mujinga, Jérémie Mbuyi, le Congolais de Brazzaville Jacques Medina Temopele, le Togolais Marouf Tchakei et Serbie Alongo ont débuté sur le banc.

Du côté du CS Don Bosco, l'entraîneur Eric Tshibusu et ses adjoints Mwampa Tanzambi et David Mwakasu ont aligné le gardien de but Israël Mubobo. Dans le champ, Héritier Ndayi, Junior Lombangi, Dieudonné Banza, Beya, Othniel Mawawu, Oscar Kabwit (remplacé par Edris Kisha), le capitaine Pélé Manzanza, Mbakata Amsini (remplacé par Fili Traoré)... Au classement,



Vue d'un match de V.Club au championnat de la Linafoot (Photo Papy Ngandu)

V.Club garde sa deuxième place avec 36 pts après quatorze matches. Le CS Don Bosco, pour sa part, totalise 17 pts en douze matches et grimpe de la neuvième à la septième place.

Signalons que le 12 janvier au stade de la Concorde de la commune de Kadutu, à Bukavu, le club local d'Etoile du Kivu a été contraint au partage de points par l'US Panda

B52 de Likasi. Les deux équipes se sont séparées sur un score d'un but partout. Alex Sona a ouvert la marque pour les joueurs de Likasi dès la 5^e mn, signant son troisième but de la saison. Les Etoilés locaux ont égalisé par Jean Kansuay sur penalty au milieu de la seconde période. Etoile du Kivu a 10 pts en douze matches, alors que Panda totalise aussi 10 pts, mais en qua-

torze matches.

Bien avant, le 11 janvier au stade TP Mazembe de Lubumbashi, Lubumbashi Sport a assuré un service minimum face à l'AS Simba de Kolwezi par un but à zéro. Betu Mutombo a été le buteur de la partie à la 23^e mn. Les Kamikazes lushois comptent désormais 16 pts grâce à ce succès. Simba en a 9 et occupe la 17^e position au classement.

M.E.

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club accroche Mazembe à Lubumbashi

Le classico du championnat national de football de la République démocratique du Congo entre Mazembe et V.Club s'est terminé sur un résultat d'égalité d'un but partout à Lubumbashi.

C'est en toute fin de match que l'AS V.Club a arraché un résultat d'égalité mérité face au Tout Puissant Mazembe, le 16 janvier au stade du club blanc et noir de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi. Un but partout, c'est le résultat de ce classico, une rencontre remise de la 3^e journée de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Pour cette rencontre, le onze de départ Mazembe s'est constitué du gardien de but Siadi Ngusia, et dans le champ, Djoss Issama (remplacé à la 75^e mn par Godet Masengo), Kevin Mondeko, le Zambien Kabaso Chongo, Philippe Kinzumbi, Ngalamulume, l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Zemanga Soze (remplacé à la 69^e mn par Ochaya), Mercey Ngimbi, Jephthé Kitambala et Trésor Mputu (remplacé à la 69^e mn par Patient Mwamba). Dans la composition de V.Club, on a noté la présence de but Lan-du Mavanga dans les perches, et de Mangoba, Patou Ebunga Simbi, Le Camerounais Zacharie Ndongo Foé, le Congolais de Brazzaville Varel Jovial Rozan, le Camerounais Pascal Mbarga, Merveille Kikassa (remplacé à la 61^e mn par Eric Kabwe), Amédée Masasi, le Togolais Marouf Tchakei, le Congolais de Brazzaville Jacques Medina Temopele, et Glody Lilepo Makabi (remplacé à la 81^e mn par Serbie Alongo). Après une première mi-temps sans but, l'attaquant Jephthé Kitambala, de la tête à la 57^e mn, a ouvert la marque pour les joueurs du coach français Franck Dumas, sur un centre de Philippe Kinzumbi. Il avait été déjà buteur lors de la victoire de Mazembe sur l'AC Kuya (trois buts à zéro) au match précédent. Après ce but, les poulains de l'entraîneur Raoul

Jean Pierre Shungu ont couru derrière l'égalisation jusqu'à l'obtenir à la 86^e mn. A la fin de la partie, Raoul Jean Pierre Shungu est revenu avec regret sur certains faits : « Nous avons vécu ce qui n'a rien à voir avec le football. Nous avons vu une équipe de Mazembe sur-motivée après notre nul contre Don Bosco. Mais ceux qui ont suivi le match vont se rendre compte qu'en seconde période, il y a eu trop d'arrêts de jeu causés par les joueurs de Mazembe, ils se couchaient à tout moment après leur but. Les ramasseurs de ballon gardaient les ballons, et nous nous sommes retrouvés en train de jouer avec un seul ballon. Et je ne parlerais pas de l'agression de certains fanatiques sur notre joueur Kikwama Mujinga ». Et d'ajouter : « On n'a pas fini le temps réglementaire. Quand on a arrêté le match, nous avions une occasion en cours. Je crois que si le match s'était déroulé normalement, on aurait pu le gagner. Il y a eu beaucoup de choses qui se sont passées ». Un autre fait, mais bien plus tragique, a été le décès d'un supporter de Mazembe au stade, à la suite d'un infarctus bien avant le coup d'envoi de la partie. Membre de la section TP Mazembe Hewa Bora et Aéroport à Lubumbashi, Mike Mbayo n'a donc pas eu le temps de suivre ce classico tant attendu. Avec ce nul, Mazembe garde le leadership du championnat avec 42 points glanés en seize matches, devant son adversaire V.Club, qui compte 37 points après quinze rencontres. La prochaine opposition de V.Club à Lubumbashi sera face au FC Saint-Eloi Lupopo, le 19 janvier.



Jephthé Kitambala célèbre son but lors du match Mazembe vs V.Club, le 16 janvier 2022, à Lubumbashi/tpmazembe.com

DCMP enfonce JSK... Entre temps, le 14 janvier au stade des Martyrs à Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est largement imposé face à la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK), par quatre buts à zéro, en match de la 14^e journée. Nouvel entraîneur de la JSK après le départ de Papy Kimoto pour Maniema Union, André Raoul Mutufula a donc débuté sur le banc de ce club promu cette saison dans l'élite du football congolais par une défaite cuisante. Le Congolais de Brazzaville, Borel Tomandjoto (7^e mn), Dezy Mbomba (41^e) et Joyce Katulondji (35^e et 61^e mn) ont inscrit les buts du club vert et blanc de Kinshasa. Ce succès permet au club de se relancer au classement, en occupant la 6^e position avec 21 points en onze matches. JSK se retrouve à la 15^e place au classement avec 10 points au terme

de quatorze rencontres.

Tshinkunku à la relance

Le 13 janvier au stade Frédéric-Kibasa-Maliba à Lubumbashi, l'US Tshinkunku a enregistré sa deuxième victoire de la saison (après avoir battu Simba de Kolwezi 0-1), en dominant à domicile la Jeunesse Sportive Groupe Bazano par trois buts à deux. Etienne Matiaba a ouvert la marque à la 15^e mn, reprenant de la tête un corner de Ntumba Tshimana. Ngoyi Lumbala a égalisé pour Bazano à la 29^e. Etienne Matiaba est revenu à la charge pour le deuxième but de Sanga Bilembi de l'ex-Kasai occidental à la 39^e mn, une fois de plus de la tête sur un corner du même Ntumba Tshimana, signant son premier doublé de la saison et auteur désormais de quatre buts. Mais la JS Bazano a à nouveau égalisé à la 69^e mn, sur une frappe lointaine du Ngoie Lumbala laissant pan-

tois le gardien de but Ephraïm Lokutu Botuna, lui aussi auteur d'un doublé au cours de cette partie.

C'est à la 76^e mn que Tshinkunku a finalement pris l'avantage pour la victoire avec le troisième but de Nkunku Kumbundu, entré en jeu quelques minutes avant. L'on note ici le coaching payant de l'entraîneur Jean Claude Loboko. Le club de Kananga, qui joue ses matches à Mbui-Mayi, lance peut-être son opération de maintien avec deux victoires de suite et un match nul en trois rencontres dans le Grand Katanga sous la houlette de l'entraîneur Loboko qui a repris une équipe à la dérive. Les chasseurs du Grand Kasai comptent 13 points en quatorze sorties. Bazano est septième au classement provisoire avec 21 points en quatorze matches livrés.

Martin Engimo

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



SANCTIONS CONTRE MALI

L'Union européenne s'unit avec la Cédéao

Réunis du 13 au 14 janvier à Brest, à l'ouest de la France, dans un contexte de tension avec la Russie sur l'Ukraine, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont également statué sur la situation au Mali.

Selon le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, les vingt-sept pays de l'UE partagent le même constat. « *La situation ne va pas dans la bonne direction et la junte ne donne aucun signal positif, au contraire* », a-t-il dit.

« *Plein soutien et front uni avec la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (Cédéao) dont nous saluons une fois de plus le travail. Nous préparons des sanctions contre ceux qui font obstruction à la transition. Nous maintenons nos activités et nos missions de formation et de conseil aux forces armées et aux forces de sécurité intérieures maliennes. Nous maintenons la suspension de l'appui budgétaire* », ont assuré les ministres qui se sont mis d'accord sur ces points.

Par ailleurs, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a précisé que le prochain G5 Sahel sera « rapidement » suivi par une réunion de la coalition internationale. En plus, il s'est permis une pointe d'ironie sur les manifestations de vendredi, au Mali. « *La raison qui est invoquée d'allonger la transition, c'est des raisons de sécurité, je pense que si on est en sécurité pour manifester, on doit sûrement être en sécurité pour voter* », a laissé entendre le patron de la diplomatie française.

« *Si les Européens ont confirmé leur volonté de maintenir une présence au Mali, c'est dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et pas pour autre chose* », a tenu à préciser Jean Yves le Drian.

La population mobilisée contre les sanctions de la Cédéao

A Bamako comme dans les autres grandes villes du pays, la population a massivement répondu, le 14 janvier, à l'appel lancé par le gouvernement, au lendemain de l'adoption, le dimanche dernier à Accra, des sanctions supplémentaires par les chefs d'Etat de la Cédéao et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine.

Des dizaines de milliers de manifestants ont pris part aux meetings organisés à Bamako et dans les principales villes du pays pour soutenir les autorités de transition. Parallèlement, le président de la transition, le colonel Assimi Goita, a validé le même jour le Plan de riposte nationale aux sanctions adopté par le gouvernement.

Le Premier ministre, Choguel Maiga, accompagné pour la circonstance de plusieurs membres du gouvernement, s'est rendu sur place où il a prononcé un discours et livré un message de remerciement du chef de l'Etat dans lequel il a rappelé que « *le Mali ne se pliera à aucune exigence extérieure qui va contre la volonté populaire et les intérêts du pays* », tout en réitérant la disposition des autorités de transition au dialogue avec les organisations régionales et internationales. Il a aussi assuré les Maliens que le gouvernement est en train de prendre toutes les dispositions pour atténuer les conséquences des sanctions économiques prises par les dirigeants de la Cédéao. « *Nous n'avons peur que de deux choses : Dieu et le peuple malien !* », a scandé le Premier ministre Maiga.

Plusieurs autres personnalités et figures politiques du pays ont également pris la parole au cours de la manifestation.

Yvette Reine Nzaba

MUSIQUE

Les sapeurs célèbrent l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco

L'événement a été célébré avec éclat par quatre-vingt-quinze sapeurs dans les jardins du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza sous les auspices de sa directrice générale, Bélinda Ayessa, le 15 janvier.



Les sapeurs célèbrent la rumba congolaise à leur manière / DR

Le 14 décembre 2021, la rumba congolaise a été inscrite sur la liste représentative du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité à l'issue de l'assemblée générale de l'Unesco tenue en cette date à son siège à Paris (France). Depuis lors, les artistes des deux Congo n'ont cessé de célébrer ce sacre. Mais la particularité pour la cérémonie du 15 janvier, tenue au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, c'est qu'il ne s'agit pas des musiciens mais d'une autre branche d'artistes, mieux des culturels, à savoir les sapeurs. Un apport indéfectible pour les amoureux de la prestance à leurs frères artistes musiciens.

Cette célébration de l'inscription de la rumba fait suite à une autre, notamment le concert donné par le mythique orchestre

congolais les Bantous de la capitale, le 31 décembre 2021, dans l'amphithéâtre du deuxième module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Pour le coordonnateur des sapeurs, Héritier Bemba, cette célébration a été placée sous le signe de l'unité nationale. « *Nous nous sommes retrouvés ici pour célébrer la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, comme quoi la rumba des deux Congo devient plus que jamais internationale* », a-t-il laissé entendre.

Les quatre-vingt-quinze sapeurs ont presté en dandinant sous la musique de la rumba congolaise. Ils ont souhaité qu'un jour la sape, cet art vestimentaire qui tire son origine du Congo Brazzaville et commence à gagner plusieurs pays d'Afrique, fasse l'objet de

l'attention de l'Unesco quant à son inscription aussi sur la liste représentative du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

Pour sa part, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a loué cette initiative des sapeurs conduits par Héritier Mbemba ; initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'unité nationale. « *C'est formidable qu'on puisse se retrouver ici pour célébrer en réalité l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. C'est bien que cette célébration soit placée sous le signe de la préservation de l'unité nationale, parce que nous sommes un et indivisible* », a dit Bélinda Ayessa.

Bruno Okokana



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo.

Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.

EXPOSITION VENTE



ELECTRICITÉ

Année record dans le monde

La demande mondiale d'électricité a connu en 2021 une croissance sans précédent, poussant les prix et les émissions de gaz à effet de serre du secteur à des niveaux records, une tendance appelée à se maintenir si le secteur ne procède pas plus rapidement à des transformations profondes, met en garde l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Alimentée par la reprise économique et des conditions climatiques plus marquées qu'en 2020, la demande en électricité a crû en 2021 de plus de 6%, dépassant le bond enregistré en 2010 lors de la reprise post-crise financière. Dans l'absolu, c'est une croissance annuelle inédite, avec plus de 1 500 térawattheures supplémentaires appelés, souligne l'AIE dans son rapport sur le marché de l'électricité.

La production électrique issue du charbon (+9%) et du gaz (+2%) a atteint un sommet, en dépit de la forte croissance des énergies renouvelables (+6%, solaire et éolien surtout).

Cette situation a conduit à un record d'émissions de CO₂ du secteur électrique, en hausse de 7% alors qu'elles reculaient depuis deux ans. Le charbon a répondu à plus de la moitié de la demande supplémentaire, pour cause de forte hausse des prix du gaz.

L'index de l'AIE qui suit les prix de gros sur les principaux marchés a quasiment doublé par rapport à 2020 (+64% par rapport à la moyenne des années 2016-2020). En Europe, les prix moyens au dernier trimestre avaient presque quadruplé par rapport à la période 2015-2020. Une forte hausse constatée aussi au Japon et en Inde, plus modérée aux États-Unis, moins affectés par les perturbations dans l'offre de gaz. Or «en l'absence de changements structurels plus rapides dans le secteur, la demande croissante d'électricité ces trois prochaines années pourrait entraîner une volatilité additionnelle du marché et le maintien d'émissions élevées», prévient l'agence.

«Les émissions liées à l'électricité doivent baisser de 55% d'ici 2030 selon notre scénario de neutralité carbone à 2050. Mais en l'absence de mesures fortes des gouvernements, elles devraient rester au même niveau qu'aujourd'hui ces trois prochaines années», alerte le directeur de l'institution, Fatih Birol. «Les décideurs doivent agir maintenant, pour amortir l'impact sur les plus vulnérables et s'attaquer aux causes sous-jacentes. Plus d'investissements dans les technologies bas-carbone (renouvelables, nucléaire, efficacité énergétique), et le développement de réseaux robustes et intelligents, peuvent nous aider à sortir des difficultés actuelles», a-t-il souligné.

Environ la moitié de la croissance de la demande l'an dernier est venue de Chine (+10%), qui a même souffert, comme l'Inde, de coupures de courant liées à une pénurie de charbon.

AFP

CAMEROUN

11% du budget pour la sécurité du pays

Mis à rude épreuve par les poussées séparatistes dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest de son territoire ainsi que la lutte contre Boko Haram, le budget « Défense et Sécurité » du Cameroun s'est envolé ces dernières années, atteignant un pic de 397 milliards de dollars en 2020.

Le Cameroun prévoit de dépenser 348,9 milliards FCFA (603 millions de dollars) pour les questions de défense et de sécurité en 2022. Cette enveloppe représente 10,80% du budget total, selon la loi de finances de cette année. C'est la troisième poche de dépenses dans la répartition sectorielle du budget après l'ensemble des secteurs sociaux (1 133 milliards FCFA) et les infrastructures productives (1 057 milliards FCFA).

L'enveloppe consacrée au secteur « Défense et sécurité » en 2022 est en hausse de plus de 30 milliards FCFA par rapport à l'année dernière où cette enveloppe se chiffrait à 333 milliards FCFA, note Stopblablacam. Après avoir baissé en 2021, cette enveloppe repart donc à la hausse. Mais elle n'a pas encore atteint les volumes enregistrés en 2018 (370,6 milliards FCFA), en 2019 (385 milliards FCFA) ou encore en 2020 (397,1 milliards FCFA). Cette hausse s'explique par le fait que l'armée camerounaise est engagée sur plusieurs fronts au même moment.

Dans ses vœux à la nation du 31 décembre dernier, le président Paul Biya a réaffirmé la fermeté contre « les auteurs et commanditaires » des tueries dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest en proie aux discours irrédentistes. Le gouvernement va donc continuer de maintenir une présence militaire dans ces deux régions. Une guerre onéreuse contre les séparatistes. En août 2018, le Fonds monétaire international évaluait les dépenses mensuelles liées aux opérations dans les régions anglophones à plus de 6 milliards FCFA par mois.

En plus, l'armée combat aussi la secte djihadiste Boko Haram dans la région de l'extrême-nord. Les militaires camerounais sont, par ailleurs, mobilisés pour la sécurisation de la presqu'île de Bakassi dans la région du sud-ouest et pour la sécurisation de la frontière à l'est, où grouillent les rebelles centrafricains.

Josiane Mambou Loukoula

MALI

L'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta a tiré sa révérence

L'ancien chef de l'État malien, renversé en août 2020 par la junte militaire, est mort le week-end dernier à Bamako, à la suite d'une longue maladie. L'annonce a été faite par le gouvernement de transition malien, dirigé par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga.

Ibrahim Boubacar Keïta est décédé à l'âge de 76 ans, notamment une année et demi après avoir été renversé par les militaires qui défient actuellement les décisions prises par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest et une partie de la communauté internationale. Une décision qui réfute l'idée émise par la junte au pouvoir, notamment de continuer à diriger le pays encore plusieurs années.

« Ce que je retiens d'Ibrahim Boubakar Keïta, c'est qu'il était un homme éclairé, un démocrate sincère. L'histoire reconnaîtra ce qu'il a été parce qu'il est un républicain. Il a été incompris mais il se souciait toujours du devenir de son pays », a reconnu Baber Gano, l'actuel secrétaire général du RPM, le parti de l'ancien président Ibrahim Boubakar Keïta, tout en précisant que sa peine immense est à la hauteur de l'affection, de l'admiration et du



respect qu'il portait à l'homme. « Le Mali et les Maliens viennent de perdre un grand homme, un grand président. Car, pour lui, seul le Mali comptait. Il suivait avec beaucoup d'intérêt et d'inquiétude ce qui se passait dans le pays. Et, il a toujours souhaité que les jeunes militaires qui ont pris le pouvoir fassent mieux que lui et qu'à travers leur gestion du pouvoir, les Maliens se réconcilient. C'est le des-

tin qui a voulu que cela arrive », a-t-il ajouté.

Notons qu'Ibrahim Boubacar Keïta avait été chassé du pouvoir après des mois de mobilisation au sein d'une population exaspérée par les violences en tous genres, notamment celles liées aux actes posés par les djihadistes et les guerres communautaires sans oublier la faillite des services de l'État et la corruption réputée galopante.

Rock Ngassakys

GABON

Le Français Colas s'engage à bitumer 9,5 km de route en guise de compensation

Deuxième pays le plus endetté de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), le Gabon a commis en 2020 une task force pour auditer sa dette extérieure. Les travaux du groupe ont révélé une surfacturation des coûts de réalisation de certains projets.

Pour compenser la surfacturation effectuée sur les travaux de rénovation de la route PK5-PK12, sur l'unique voie qui relie Libreville au reste du pays, le groupe français de Bâtiments et travaux publics, Colas, filiale de Bouygues, va prendre à sa charge les travaux de bitumage de 9,5 km de route au Gabon, indique une source à la présidence de la République, relayée par Le Nouveau Gabon. Ces tronçons routiers à construire

n'ont pas été précisés. Mais les travaux pourraient être lancés d'ici à la fin de ce mois de janvier 2022. L'accord pour la construction de ce linéaire routier supplémentaire a été conclu entre Colas et l'État du Gabon, en fin décembre 2021, à Libreville. Des négociations entre les parties ont discrètement commencé après la contestation du coût des travaux de rénovation de la route PK5-PK12 en 2x2 voies. Effectués entre 2016 et 2018,

et financés grâce à un prêt de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, ces travaux ont été facturés à 65 milliards FCFA pour 6,430 km de route, soit un peu plus de 10 milliards FCFA le kilomètre. Un coût jugé non justifié et contesté par la task force sur la dette extérieure, pilotée par l'expert judiciaire Pierre Duro, ancien responsable de la gestion du parc immobilier d'Elf au Gabon. L'accord trouvé entre l'État du Gabon et la filiale de Bouygues permettra au final de réduire les coûts du bitumage du tronçon PK5-PK12. Ainsi, pour les mêmes 65 milliards FCFA, l'entreprise française va bitumer au total 16 km de route. Ce qui ramène le kilomètre à un peu plus de 4 milliards FCFA contre 10 milliards initialement. Ce coût reste tout de même élevé par rapport aux prix généralement pratiqués pour ce type de travaux dans la capitale gabonaise. En effet, de sources officielles, le prix moyen d'un kilomètre routier à Libreville varie entre 800 millions et 1 milliard FCFA.

J.M.L.



INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE

Vingt milliards FCFA pour les travaux du tronçon Boundji-Ewo

Parmi les 341 projets retenus dans le nouveau Plan national de développement (PND) 2022-2026, figure le bitumage des 25 km de la route Boundji-Ewo. Un crédit de vingt milliards FCFA a finalement été affecté pour cette boucle, contre 65 milliards FCFA initialement prévus.

Le tronçon Boundji-Ewo, sur la nationale n°2, est resté inachevé depuis 2011, ce qui fait d'Ewo (Cuvette-ouest) l'un des chefs-lieux de département quasi inaccessible et non connecté au réseau électrique national. Le gouvernement entend confier en concession les travaux à une « société crédible », en ajoutant que les dispositions devraient être prises pour l'exécution dudit projet.

Les travaux de finition de ce tronçon routier devraient être couplés à la construction d'une ligne électrique entre les districts de Boundji et d'Ewo. Mieux, le bitumage de cette voie permettra non seulement les échanges entre les deux localités et les départements de Cuvette-ouest et la Cuvette, mais aussi facilitera l'installation des équipements électriques. Ces futurs chantiers viennent renforcer les projets d'électrification rurale réalisés ces dernières années



Les travaux de voirie à Ewo/DR

dans cette partie du Congo. Lors des sessions plénières dans les deux chambres du Parlement consacrées au vote du projet de loi du nouveau PND, les échanges se sont focalisés sur la garantie de mise en œuvre des pro-

jets sélectionnés. La ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a voulu rassurer sur le comité de coordination et de suivi du plan quinquennal. « Ceux

qui vont mettre en œuvre le PND, ce sont bien les ressources humaines qui sont dans les différents ministères et le ministère du Plan est chargé du suivi-évaluation », a-t-elle précisé.

Il est prévu dans le nouveau

PND un dispositif qui impose l'étude de faisabilité avant le financement de n'importe quel projet retenu dans le programme quinquennal du gouvernement. De ce fait, les programmations annuelles ont été faites en respectant les montants annuels prévus, pour garantir l'efficacité dans la mise en œuvre des projets. Au moins 10% du budget 2022 prévu au PND sera donc consacré à la réalisation des études de faisabilité de l'ensemble des 341 projets.

Enfin, les éléments de différence des études de faisabilité permettront d'ajuster le niveau de programmation des autres tranches annuelles de la feuille de route. Les autorités espèrent qu'avec ce mécanisme le bloc PND inscrit au budget d'investissement 2022-2026 ira en se renforçant des projets ayant fait l'objet d'étude de faisabilité finalisée.

Fiacre Kombo

CEEAC

Brazzaville accueille la réunion du Copax sur la sécurité et la paix

La réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax) relative aux questions de paix et de sécurité, notamment la présentation et l'adoption du rapport des chefs d'états-majors généraux, s'est tenue le 15 janvier à Brazzaville.

Placée sous le patronage du ministre en charge de la Défense nationale du Congo, Charles Richard Mondjo, la rencontre a réuni tous les chefs d'états-majors généraux, commandants en chef/directeurs généraux de police et de gendarmerie ainsi que des hauts responsables des ministères de la Défense de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEEAC). Ils ont planché sur les questions de paix et de sécurité, notamment la présentation et l'adoption du rapport des chefs d'états-majors. Les participants ont également examiné et adopté les projets d'ordre du jour et le programme de la réunion des ministres du Copax.

Dans son discours d'ouverture, le ministre congolais en charge de la Défense nationale, Charles Richard Mond-

jo, représentant le président du Conseil des ministres de la CEEAC, s'est appesanti sur l'importance de ces assises. « Votre réunion a donc vocation de développer toutes les stratégies nécessaires à l'accroissement des capacités opérationnelles de la Force en attente de la CEEAC, qui est une réponse concrète au défi de la paix et un instrument indispensable à la résolution des crises présentes et à venir... », avait-il indiqué.

A son tour, le président de la Commission de la CEEAC, l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo, louait le climat de sécurité qui prévaut dans la région, en dépit de quelques poches d'insécurité. « En ce début de 2022, le constat général qui se dégage est que la situation politique dans notre espace communautaire demeure

stable, malgré la persistance de la crise sanitaire. Toutes les élections prévues dans la région au courant de l'année dernière se sont tenues dans un environnement globalement pacifique et apaisé », a-t-il souligné. Il a aussi noté les efforts consentis par les pays sur les zones où l'insécurité persiste. Selon lui, des mesures courageuses et efficaces ont été prises par les Etats membres pour contenir les menaces et à terme les enrayer.

Il sied de noter que le segment Copax n'a plus fonctionné depuis environ une dizaine d'années en raison de nombreuses crises. Aussi, la présente réunion du comité de défense, de sûreté et sécurité est la première du genre après la réforme institutionnelle intervenue en 2019.

Guillaume Ondze

HYDROCARBURES

Vers la création d'une école de pétrole à Pointe-Noire

La création prochainement de l'Institut africain de pétrole à vocation sous-régionale permettra de former les ingénieurs pétroliers, dans le but de combler le besoin en main-d'œuvre des pays producteurs de pétrole.

Le ministre des Hydrocarbures et actuel président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Bruno Jean Richard Itoua, a, au cours d'une interview accordée à « La Tribune Afrique », annoncé la création d'un Institut africain de pétrole qui sera basée dans la ville océane. « Nous nous sommes engagés à être tellement concrets que nous travaillons sur la création d'un Institut africain du pétrole à Pointe-Noire. Nous sommes déjà en discussion avec l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs (IFP School et Training) ainsi que deux autres partenaires pour concrétiser cela rapidement », a indiqué le ministre Bruno Itoua.

Selon le ministre en charge des Hydrocarbures, cette collaboration permettra d'envoyer les étudiants ingénieurs en France pour des formations diplômantes. Ce, dans le but de renforcer leurs capacités en la matière. « ...Nous devons être capables d'assurer la transformation et la migration des expertises vers un secteur local dynamique », a-t-il fait savoir.

Troisième pays producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, le Congo, à travers ce projet entend augmenter la formation locale des ingénieurs pétrolier en vue d'améliorer leurs expertises. Le prochain Institut africain de pétrole s'alignera ainsi après celui du Sénégal et de la Côte d'Ivoire qui disposent tous d'une école du pétrole visant à former leurs ingénieurs.

Gloria Imelda Lossele

MAINTIEN D'ORDRE

Les policiers indisciplinés passibles de radiation

Lors de la cérémonie du port d'insignes de grade aux nouveaux promus, il y a quelques jours à Brazzaville, le commandant des forces de police, le général Jean François Ndengue, a appelé les policiers à faire preuve de professionnalisme et de conduite irréprochable car sur les indisciplinés pèseront des sanctions sévères allant jusqu'à la radiation.

« Ils sont passibles de radiation », a déclaré le général Jean François Ndengue évoquant la situation des policiers et civils ayant torturé à coup de marteaux des récemment malfrats sous le viaduc, récemment à Brazzaville. La vidéo avait, en effet, défrayé la chronique sur les réseaux sociaux. Quatre policiers et trois civils habillés en tenue de police lors du forfait ont été présentés au procureur de la République puis déferés à la Maison d'arrêt. Selon le commandant des forces de police, ils subiront toute la rigueur de la loi et le conseil de discipline va statuer sur leur cas. Des sanctions sévères concernent également tout policier assumant quelque responsabilité qui emploierait des civils.

Il convient de rappeler que le week-end qui vient de s'écouler, les services de police ont mis la main sur Chardon Nkou, un faux policier à Talangai, le sixième arrondissement de la capitale qui, avec son uniforme assorti des insignes de grade de sergent, avait l'habitude de harceler les commerçants. Il leur infligeait des amendes fantaisistes, rapporte le journal "Troubadour". Celui-ci est donc interpellé pour port illégal d'uniforme de police, pour faux et usage de faux.

A l'égard des promus qui viennent de



Le commandant des forces de police délivrant son message

porter leurs insignes de grade, le message du général Jean François Ndengue a été clair : « Continuez à travailler pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Mais en cas de faute grave, vous pouvez être retrogradés sinon radiés », a fait savoir le commandant des forces de police.

Pour l'année qui vient de commen-

cer, un rassemblement régimentaire est prévu dans un futur proche. Le commandant des forces de police donnera, à cette occasion, des grandes orientations de travail et de conduite de sorte à être à la hauteur des attentes de la population en matière de sécurité.

Rominique Makaya

COVID-19

La CNTR veut enquêter sur la gestion des fonds alloués

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a annoncé, à travers un communiqué, la mise en place d'une commission ad hoc visant à évaluer le niveau de transparence et de responsabilité dans la gestion des fonds institués par le gouvernement pour la lutte contre le coronavirus.

La commission à mettre en place aura pour mission de soutenir l'économie des entreprises affectées par les mesures gouvernementales de la lutte contre la pandémie de covid-19. La mission d'évaluation des fonds covid-19 est la deuxième que la CNTR initie depuis la prestation de serment de ses membres en 2020.

En effet, les précédentes missions visaient notamment les institutions financières ayant abrité les comptes des administrations publiques, en application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques, ainsi que par rapport aux réformes portant sur le Guichet unique de paiement et le Compte unique du trésor.

« Ces missions sont bouclées et le rapport y afférent est en cours de finalisation. Il sera transmis pour compétence conformément à la loi, à monsieur le président de la République, aux présidents des deux chambres du Parlement, au Premier ministre, au ministère des Finances et au ministère de la Justice », a précisé le communiqué signé par le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua.

Pour la bonne exécution de ses missions sur le terrain, la CNTR a sollicité la collaboration du cabinet du ministère des Finances, qu'elle considère comme un partenaire privilégié. « Les membres de la CNTR commis à cette tâche l'exécuteront en toute impartialité, conformément aux lois et règlements régissant la gestion des finances publiques en République du Congo, notamment le code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques », a conclu le communiqué.

Parfait Wilfried Douniama



PROJET D'ASSISTANCE HUMANITAIRE AUX POPULATIONS AFFECTÉES PAR LES INONDATIONS AU NORD CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Pour la fourniture d'articles ménagers essentiels et de kits de dignité

AON 001/ Kits NFI / Caritas Congo /Projet Inondations 2022

1. Caritas Congo, en partenariat avec Catholic Relief Services (CRS), a obtenu du Bureau de l'Assistance Humanitaire (BHA) de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) une subvention pour la mise en œuvre du projet « assistance aux populations affectées par les inondations » dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette et les Plateaux.

Caritas Congo compte utilisée une partie de ladite subvention au titre du marché : fourniture des articles ménagers essentiels (AME) et des kits de dignité au profit des populations cibles.

2. La procédure de la passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

3. La Coordination du projet sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les AME et les Kits de dignité. Ces différents articles sont à livrer à Brazzaville au bureau de Caritas Congo.

4. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Caritas Congo, sis Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO) – Face Lycée Chaminade, Centre-ville – Brazzaville, Tél : 06 960 8630 / 05 551 3072 de 9heures à 14heure 30 mn.

5. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 20 janvier 2022 à 10h 30mn. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour à 15h30mn.

5. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Fait à Brazzaville

Le Secrétaire Général

Alain Robert MOUKOURI



Avis d'appel d'offres

Unité d'appel d'offres: SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO(SONOCC)

Appel d'offres : Transport de 20 000 tonnes de calcaire de la carrière à la cimenterie (environ 50 KM aller-retour)

Mode de paiement: Pesée à l'arrivée à la cimenterie et règlement sur place selon le poids de calcaire

Numéro d'appel d'offres : SONOCC/2022/001

Délai d'appel d'offres : 22 Janvier 2022

La société nouvelle des ciments du Congo a lancé un appel d'offres public pour le transport de calcaire. Les soumissionnaires désireux de faire appel à la concurrence peuvent obtenir des informations supplémentaires et vérifier les informations spécifiques du projet auprès des services suivants.

Contact : Wang Zixuan

Adresse : locaux de la CRBC

Téléphone : 0242-044696752

E-mail: WZXxavier@163.com

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Le Premier ministre inaugure le lycée moderne interdépartemental de Vindoulou

Le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a inauguré, il y a quelques jours, le lycée interdépartemental de Vindoulou, en compagnie de Pierre Mabiala et de Jean-Luc Mouthou, respectivement ministre d'Etat, des Affaires foncières et du Domaine public, et ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Situé à Vindoulou, le quatrième arrondissement à l'extrême nord de la ville, le nouveau lycée comprend quatre bâtiments R+2, dont trois comportant des salles de classe, un autre l'internat, une bibliothèque numérique, des aires de jeu...

Dans son mot de circonstance, le ministre Jean-Luc Mouthou a rappelé les sacrifices consentis par le gouvernement en vue de la construction de ce lycée. « *Je vous invite donc ainsi, très chers élèves, à faire preuve de patriotisme, de civisme, de conscience et de probité morale afin de préserver ce joyau. Par ailleurs, cette inauguration résonne aussi pour moi comme la possibilité d'envoyer un signal fort de reconnaissance à l'école publique qui, comme pour nombreux d'entre nous, nous a permis de grandir, de nous épanouir et de devenir des citoyens accomplis et ouverts sur le monde* », a-t-il signifié.

Le clou de cette journée a été l'échange que le Premier ministre a eu, dans la soirée, avec l'ensemble des opérateurs économiques de la ville côtière.

Séverin Ibara



Le Premier ministre coupant le ruban symbolique / Adiac

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le PDCE déploie 2 500 jeunes auprès des maîtres artisans

Une délégation du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a visité, le 17 janvier, à Brazzaville des centres où jeunes filles et garçons vulnérables bénéficieront gratuitement d'une formation à un métier de leur choix.

Agés de 16 à 24 ans, 2500 jeunes vulnérables sont, en effet, déployés auprès des maîtres artisans des villes de Brazzaville et Pointe-Noire. Ils profiteront d'une formation sur la base des référentiels conçus par le PDCE avec l'appui d'Expertise France.

Les filières concernées sont, entre autres, la couture, la coiffure, la broderie, la pâtisserie, l'arboriculture, l'aviculture, la cuisine,

« Je suis très contente de côtoyer enfin le domaine de mes rêves. Je pense que cette formation est une grande porte qui s'ouvre à nous et nous devons tout donner pour en tirer profit. Merci beaucoup au PDCE »

le service de restauration, la transformation des produits carnés-laitiers et halieutiques et la transformation des produits végétaux. « *Je suis très contente de côtoyer enfin le domaine de mes rêves. Je pense que cette formation est une grande porte qui s'ouvre à nous et nous devons tout donner pour en tirer profit. Merci beaucoup au PDCE* », a indiqué Louzolo Bienvenue, une apprentie en arboriculture.

Delaunay Ntsiloulou, ancien bénéficiaire des formations du PDCE et aujourd'hui président de la Coopérative avicole pour développement des compétences et de l'entrepreneuriat, a abondé dans le même sens pour inviter les apprenants à plus de dynamisme.

Une équipe de suivi-technico-pédagogique effectuera régulièrement des descentes dans les lieux d'encadrement afin non seulement d'inspecter ces jeunes mais aussi les formateurs puisque ces derniers ont été choisis par le PDCE après évaluation de leur plateau technique.

Pour s'assurer du bon début de la formation, une délégation conduite par Hyacinthe Ehoussy Dangabot, conseiller du ministre de l'Enseignement professionnel; et d'Auxence Léonard Okombi, coordonnateur du PDCE, a visité quelques centres de Brazzaville afin de s'imprégner de la faisabilité des formations. Dans l'un des sites de restauration, la délégation a eu droit à un repas préparé par les apprenants. Un véritable motif de satisfaction pour elle.

Notons que le PDCE a déjà lancé les formations des jeunes affectés dans les centres de formation publics et privés. Les bénéficiaires de ces formations de six à neuf mois ont été choisis sur la base d'un processus de transparence impartial, en fonction des critères de vulnérabilité et des motivations exprimées pendant leur enrôlement.

Rude Ngoma

INTERVIEW

Zéphirin Nguié: «Le lycée interdépartemental de Vindoulou revêt une grande portée symbolique»

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a inauguré récemment le lycée interdépartemental de Vindoulou. L'administrateur-maire du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, Zéphirin Nguié, s'est exprimé à propos.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Quelles sont vos impressions après l'inauguration, la semaine dernière, du lycée interdépartemental de Vindoulou par le Premier ministre ?



Zéphirin Nguié : L'inauguration de ce lycée moderne permet d'assurer l'accès des écoliers congolais en général et ceux des départements de Pointe-Noire et du Kouilou en particulier à une éducation de qualité, sur un même pied d'égalité. Une éducation à la portée de tous permet de promouvoir la paix, la solidarité, l'unité nationale et l'égalité des chances.

L.D.B : En votre qualité d'administrateur maire du quatrième arrondissement Loandjili, quel est le bénéfice moral que les habitants tirent de cette inauguration?

Z.N : Les habitants de Loandjili sont très fiers, parce que leur arrondissement abrite aujourd'hui l'un des lycées modernes de la République du Congo. Souvenons-nous, le plus grand établissement secondaire de Pointe-Noire est resté depuis lors le lycée Victor-Augagneur, construit en 1954.

L.D.B : Votre mot de fin ?

Z.N : Nous disons merci au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et aux membres du gouvernement, parce que ce lycée revêt une grande portée symbolique car à travers ce geste, le chef de l'Etat vient de réaliser un rêve d'enfance. L'enfant qui était parti hier des bords du fleuve Alima pour Dolisie, où il s'était retrouvé dans un même moule, avec tous ceux de son âge, venus de tous les coins du Congo.

Propos recueillis par Séverin Ibara

CAN 2022/ GROUPE (E)

Battue par le Nzalang, l'Algérie au bord du gouffre

Le champion d'Afrique est à terre, dernier de son groupe en Coupe d'Afrique des Nations et au bord de l'élimination après s'être laissé surprendre par la Guinée équatoriale (1-0), dimanche à Douala.

Le héros du «Nzalang National» s'appelle Esteban Orozco Fernández Obiang Obono, mais EOFO Obono convient aussi. Il a surgi au second poteau sur un corner dévié pour surprendre le grand favori algérien (70e).

La série d'invincibilité de l'Algérie s'arrête à 35 matches, elle ne battra pas les 37 matches de l'Italie.

Mais il y a plus grave pour les hommes de Djamel Belmadi, très agité tout au long du match. Avec un seul point, et zéro but marqué, ils sont derniers de leur groupe, avant un troisième match contre un autre favori, la Côte d'Ivoire. Les Éléphants auront l'occasion de bouter hors de la compétition le tenant du titre, déjà piégé au premier match par la Sierra Leone (0-0).

L'Algérie est dernière d'un groupe plein de surprises : la Côte d'Ivoire compte 4



Le champion d'Afrique est à terre./Charly Triballeau/AFP

points, la Guinée Équatoriale 3, et la Sierra Leone 2, après avoir égalisé à la dernière seconde contre les Éléphants sur une erreur du gardien ivoirien (2-2). Avec un seul petit point, l'Algérie est obligée de battre la Côte d'Ivoire, sinon, elle rentre à Alger

bien plus tôt que prévu. Les champions d'Afrique peuvent s'en vouloir, ils ont manqué beaucoup d'occasions, comme ces trois frappes d'affilée repoussées par Jesus Owono, le portier remplaçant du Deportivo Alaves (22e). Parmi toutes les opportu-

nités que l'Algérie a laissées passer, on peut citer un tir de Youcef Atal (42e), un coup franc de Youcef Belaïli détourné (69e), une tête de Ramy Bensebaïni (70e). Jusqu'au bout les Verts ont poussé, mais en vain. Mais la Guinée équatoriale,

à sa troisième CAN, la première pour laquelle elle se qualifie, après en avoir organisé ou co-organisé deux, n'a pas volé sa victoire.

Elle doit beaucoup au charisme d'Iban Edu Salvador, avec ses cheveux teints en rose. Élu homme du match, le joueur de L'Hospitalet de Llobregat, dans une division inférieure espagnole, a passé beaucoup de temps à réclamer des cartons jaunes à l'arbitre.

Mais le guerrier, sorte de Thiago Motta équato-guinéen, est aussi le meilleur élément technique du Nzalang (Antilope), comme le montre sa belle passe pour Luis Nlavo, qui a frappé sur Mbholi (50e).

Iban Edu a aussi frappé un coup franc, sauvé au ras du poteau par Mbholi (37e), a stimulé, simulé, harangué, couru et joué jusqu'au dernier instant du match. Il est le cauchemar de l'Algérie.

Camille Delourme avec AFP

La Côte d'Ivoire ralentie par son gardien et par la Sierra Leone

Une énorme bourde de Badra Ali Sangaré a coûté la victoire à la Côte d'Ivoire, contrainte de partager les points avec la Sierra Leone (2-2) à la dernière minute.

Portier numéro deux, promu après la suspension pour dopage de Sylvain Gbohouno, Sangaré s'est complètement loupé sur une passe en retrait d'Odilon Kossounou et a offert l'égalisation à Alhaji Kamara (90e+3).

Le malheureux gardien des JDR Stars de Pretoria est en outre sorti sur une civière, visiblement touché à un genou en relâchant son ballon, et a dû être remplacé par un joueur de champ, son capitaine Serge Aurier.

L'arrêt de Kamara sur le penalty de Kessié, après une faute sur Zaha à la 9e, était peut-être annonciateur du résultat final.

Pourtant, Sébastien Haller avait remis la Côte d'Ivoire sur les bons rails : l'attaquant de l'Ajax, bien

lancé par Zaha, inscrivait son premier but en Coupe d'Afrique des nations, le 4e en sélection.

Cependant, après une première alerte (tir de Turay capté par Sangaré, 39e), la Lone Star égalisait à la 55e par le biais de Musa Noah Kamara, d'un missile sol-air du gauche.

Le champion d'Afrique 2017 reprenait l'avantage à la 65e grâce à Nicolas Pépé. Mais Sangaré (76e) et surtout Traoré, seul face au gardien à la 78e, manquaient de réalisme. Et ce qui ne devait pas arriver arriva : Sangaré, le gardien ivoirien, relâchait le cuir après une passe en retrait de Kossounou. Une aubaine pour Al-Hadjji Kamara, entré à la 75e. Avec quatre points, la Côte d'Ivoire reste en tête du groupe, mais reste



Musa Noah Kamara, sans club, célèbre en pleurs son but face à la Côte d'Ivoire (CHARLY TRIBALLEAU/AFP)

sous la menace des trois autres équipes. Face à une Algérie au bord du gouffre, les Ivoiriens n'au-

ront pas la partie facile. Quant aux Sierra-Léonais, ils joueront leur finale face à la surprenante

Guinée-équatoriale, victorieuse de l'Algérie dans la soirée.

C.D.

CAN 2022 / GROUPE F

La Gambie surprend le Mali, la Tunisie se relance, c'est fini pour la Mauritanie

Les Scorpions de Gambie ont poussé les Aigles du Mali au nul et prennent la tête du groupe. Battue par la Tunisie, la Mauritanie est d'ores et déjà éliminée.

La troisième journée s'annonce passionnante dans ce groupe F où la Gambie joue les trouble-fête. Néophyte sur la scène internationale, la Gambie a fait jeu égal avec les Aigles du Mali.

Après deux situations maliennes (Haïdara à la 17e et Djenebo à la 18e), Musa Barrow expédiait un missile sur la transversale, d'un coup-franc axial lointain (21e).

A la 38e, Ablie Jallow, buteur historique de la 1re journée, enroulait un coup-franc à l'entrée de la surface sur le poteau de Mounkoro.

C'est donc après quelques frissons que les Maliens regagnaient les vestiaires à la pause. La frappe de Bissouma, juste au-dessus de la barre, remettait les hommes de Mohamed Magassouba dans le sens du jeu.

Noss Traoré (57e) puis Amadou Haïdara (64e) mettent ensuite Jobe à contribution.

La VAR entrerait alors en scène, en revenant à une faute sur Bissouma, alors que deux contres, un dans chaque sens avaient été menés. Ibrahima Koné, déjà en réussite dans le même exercice



Les Gambiens sont en tête du groupe F après leur match nul face au Mali (Issouf Sanogo/AFP)

face à la Tunisie, ne tremblait pas (78e).

Dix minutes plus tard, une main de Bissouma était signalée par l'équipe arbitrale du VAR et l'arbitre marocain accordait un

penalty logique à la Gambie. Musa Barrow le transformait et offrait un point bien mérité à son équipe.

L'équipe de Tom Saintfiet est en tête du groupe avec 4 points et

un nul lui suffira lors de la 3e journée face à la Tunisie. Les Maliens, qui comptent également 4 points, affronteront eux une Mauritanie déjà éliminée.

Car les Mourabitounes, déjà bat-

tus par les Scorpions, se sont inclinés face aux Aigles de Carthage (0-4).

Et le suspense n'a pas duré, puisque dès la 4e minute, Mathlouthi croise une demi-volée dans le petit filet opposé.

Cinq minutes plus tard, Khazri, servi par Ben Slimane, doublait la mise du droit.

Le Stéphanois s'offrait un doublé à la 65e après un joli one-two avec Chaalali. Sur l'engagement mauritanien, les Aigles de Carthage récupéraient haut, Khazri menait le contre et se muait en passeur décisif pour Jaziri (4-0, 66e).

A la 90e, Msakni bénéficiait d'un penalty, mais échouait sur le poteau. Anecdotique pour la Tunisie qui se relance après un premier match marqué par la polémique du match stoppée avant la fin par l'arbitre.

Reste à savoir si les Aigles de Carthage auront les ressources pour battre la Gambie lors du dernier match. Réponse jeudi 20 janvier à 20 h.

Camille Delourme

GROUPE D

Le Nigeria est en 8^e de finale, le Soudan vers la sortie

Tombeurs des Pharaons lors de la 1re journée, les Super Eagles ont battu les Crocodiles du Nil (3-1). Et ont validé leur billet pour les huitièmes de finale.



La plane pour les Super Eagles du Nigeria et Moses Simon, désigné «homme du match» (Daniel Beloumou Olomo/AFP)

Favori du match, le Nigeria n'a tremblé ni des pieds ni des mains : l'ouverture du score précoce vient d'ailleurs d'une très longue touche de Aina au point de penalty (!!!) pour Simon qui remet en retrait pour le pied gauche de Chukwueze (1-0).

Après plusieurs actions franches (Iheanacho à la 25e, Troost-Ekong puis Awoniyi à la 36e puis le poteau d'Awoniyi dans la continuité de l'action), les hommes d'Augustine Eguavoen doublent la mise avant la pause d'un but gag : sur un coup-franc tiré par Iheanacho, Troost-Ekong place sa tête sur celle du malheureux Nemer, passeur contre son camp pour Awoniyi, dont la tête involontaire fait mouche (2-0, 45e).

Dès la reprise, le Nantais Moses Simon accélère, s'appuie sur Awoniyi et place un enchaînement amorti-poitrine demi-volée du gauche. Imparable (3-0, 46e). A la 67e, l'arbitre faisait appel à la VAR pour donner un penalty au Soudan pour une faute d'Aina sur Karshoum et transformé par Khedr (3-1, 70e). Le score en restera finalement là, validant la présence du Nigeria en phase finale pour la dix-septième fois (en 19 participations). Pour le Soudan, la porte se rapproche.

Les Faucons du Désert, l'autre surnom des Soudanais, devront battre l'Egypte lors de la 3e journée.

C.D.

Salah et la VAR sauvent l'Egypte, des regrets pour les Lycaons

Pas vraiment souverains et même ébranlés en fin de match, les Pharaons d'Egypte ont battu les Lycaons de Guinée-Bissau sur le score d'un but à zéro

Obligés de gagner pour continuer à croire à une qualification au tour suivant, les Pharaons sont entrés dans le match en trombe avec un tir de Mo Salah sur la base du poteau de Jonas Mendes (2e).

Si Mostapha Mohamed échoue sur le même poteau de l'intérieur du droit (14e), le match s'est équilibré. Jusqu'à cette reprise smashée de Salah, déviée en corner par Mendes (44e).

La tentative suivante sera la bonne : El Soleya lobe la défense et sert Salah, couvert par Sangaté. La volée du gauche de l'attaquant vedette de Liverpool est cadrée, la main de Mendes manque de fermeté, 1-0, 69e.

Entré en jeu, Zizo trouve à son tour le poteau (75e), manquant de mettre l'Egypte à l'abri. Et les Pharaons vont trembler avec, d'abord, une frappe de Jorginho captée par El Shenawy (80e) puis lorsque Mama Baldé trouve le petit filet d'une frappe enroulée (81e).

L'arbitre burundais annulera finalement l'égalisation, après consultation de la VAR, pour une faute préalable du Troyen sur Kamal. Une décision discutable



Mo Salah, la star de Liverpool, a offert à victoire à l'Egypte face à la Guinée-Bissau de Moreto Cassama (Beloumou Olomo/AFP)

car le défenseur égyptien semble aussi utiliser ses mains dans ce duel. Une ultime demi-volée de Cassama, boxée par El Shenawy, à la 94e ravivera les regrets des Bissaoguiniens, qui ont peut-être cru trop tard en leurs chances. Sans vraiment se rassurer, les Egyptiens reprennent leur des-

tin en main : une victoire sur le Soudan, voire un nul en cas de bon résultat du Nigeria sur les Lycaons, suffiront à leur bonheur. Mais pour la quête d'une huitième couronne, il en faudra beaucoup plus, tant collectivement qu'individuellement.

C.D.

LIVRE

« Evolution et mutations de l'Etat en République du Congo » présenté au public

Rédigé par Juste Désiré Mondélé et publié en décembre dernier aux éditions L'Harmattan, l'ouvrage « Evolution et mutations de l'Etat en République du Congo » a été présenté au public et dédié, le 14 janvier à Brazzaville. L'essai de 327 pages expose quelques étapes essentielles à la compréhension de l'évolution politique et économique du Congo depuis la période précoloniale jusqu'à nos jours.

Préfacé par le Pr Placide Moudoudou, qui a également modéré la cérémonie de présentation-dédicace du livre, « Evolution et mutations de l'Etat en République du Congo » est structuré en trois parties réparties en six chapitres. Les communications ont débuté par le mot du préfacier et une synthèse de l'ouvrage par son auteur, Juste Désiré Mondélé. Par la suite, chacune des parties du livre a fait l'objet d'une analyse respectivement par les Prs Joseph Itoua, Louis Bakabadio et Charles Etienne Boukaka. S'articulant sur la structuration de la société congolaise précoloniale, l'exposé du premier panéliste a permis à l'assistance de comprendre qu'avant la colonisation la société congolaise se caractérisait par les royaumes et chefferies en tant que formes d'organisations sociales ayant précédé la République. Par la suite, il eut le premier contact

du Congo avec l'Europe, à travers la colonisation portugaise au XVIe siècle mais surtout celle de la France aux XIXe et XXe siècles qui aboutira à la formation du Congo moderne avec la naissance de la République du Congo en 1958 et son indépendance en 1960.

De son côté, le Pr Louis Bakabadio s'est appesanti sur l'économie du Congo suivant les évolutions idéologiques que le pays a connues. Pour lui, le mérite de cette deuxième partie de l'ouvrage vient du fait qu'elle met l'accent sur ce qu'il appelle la tyrannie de statut sur l'économie et sur l'Etat. Si dans le monde, certaines sociétés se sont structurées à partir de leur cosmogonie endogène, l'auteur montre que dans le cas du Congo, il y a eu une sorte de mimétisme idéologique qui a complètement bouleversé tout le fonctionnement économique du pays. « Sans vouloir revenir sur

toute l'histoire du livre qu'il suffit de l'acheter pour découvrir, j'estime qu'il nous faut une espèce de culture, de connaissance et de réflexion nationale en vue de construire une idéologie qui soit propre à notre économie. Nous ne pouvons pas, sous prétexte de répondre aux standards internationaux, nous priver de bâtir notre monde », a-t-il souligné.

L'intervention du troisième panéliste s'est centrée sur l'organisation administrative et la gouvernance électorale. Dans ce chapitre où l'auteur a choisi volontairement de placer le curseur à partir de l'année 1991, on y découvre une période marquée par la réelle volonté du Congo à organiser son administration territoriale avec tous les aspects que cela implique, à savoir les textes juridiques, la prise de pouvoir au niveau local et national, etc. A ce propos, Charles Etienne Boukaka a salué l'effort de recherche



L'auteur dédicant l'ouvrage, après sa présentation/Adiac

minutieuse de l'auteur de rassembler et de restituer toutes les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation administrative et territoriale au Congo.

Après les différents exposés, la cérémonie s'est poursuivie par un moment d'échange entre l'auteur, les panélistes et le public, avant de se clore par le mot du critique littéraire fait par le Pr Kadima Nzuji, puis la séance dédicace de quelques exemplaires du livre qui étaient en vente. Entre encouragements et critiques constructives, Juste Désiré Mondélé n'a pas manqué de remercier l'as-

sistance pour sa présence ainsi que son accompagnement, pour quelques-uns, dans la concrétisation de ce projet. « Cet ouvrage est le fruit d'un travail triennal qui m'a permis d'utiliser une méthode historiographique, épistémologique et anthropologique pour essayer de rassembler des éléments constitutifs à notre Etat, creuset de notre citoyenneté et ciment de notre unité nationale. Nous avons une belle histoire et l'ouvrage que nous venons de publier contribuera à la faire connaître », a déclaré l'auteur.

Merveille Atipo

Auguste Nsonsissa « A la recherche de la pensée interstitielle »

La pensée qui refuse l'enfermement, qui navigue d'un point à l'autre de l'univers en perpétuelle remise en question et se veut en mouvement tout le temps, ou tous les temps, voilà ce à quoi s'essaye Auguste Nsonsissa dans son récent ouvrage paru chez l'Harmattan dans la collection « Ouverture philosophique » avec ce titre révélateur : A la recherche de la pensée interstitielle.



L'auteur convoite d'interroger l'être et le non-être dans ce qui les rapproche. Ce qu'il appelle « un métalangage scientifique en construction », il le conçoit comme étant « la mise en avant analytique des termes scientifiques signifiés et signifiants qui rend possible la pensée interstitielle ». On est

dans le domaine d'une science qui n'a jamais cessé de s'interroger à elle-même, la philosophie. A lire.

Auguste Nsonsissa est professeur titulaire des universités (CAMES) de philosophie. Habilité à diriger des recherches (HDR) de l'université Paul-Valéry, Montpellier 3, France, il est enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, Faculté des lettres, arts et des sciences humaines.

Les Dépêches de Brazzaville

DISTINCTION

Malachie Ngouloubi rejoint deux sociétés de poètes

Le poète congolais Malachie Cyrille Ngouloubi, également responsable de la maison d'édition éponyme MCN, a été cumulativement admis, en ce début d'année, en tant que correspondant national de la Société des poètes français (SPF) et de la Société des auteurs et poètes de la francophonie (SAPF).

C'est par un mail du président de la SPF et de la SAPF, Jean-Charles Dorje, que Malachie Cyrille Ngouloubi a appris, le 8 janvier, la validation de son admission en tant que correspondant au sein de ces deux structures littéraires par leurs comités directeurs respectifs. « C'est une immense joie pour moi de bénéficier de ces deux nominations qui m'ouvrent les portes de la notoriété culturelle et artistique au niveau national et international. En effet, en intégrant ces deux structures de renommée internationale au service de la poésie depuis plusieurs années, je peux être emmené à collaborer en tant que consultant ou conseiller avec d'autres organismes culturels, que ce soit sur le plan national ou international. Ainsi, je peux dire que mon



vœu de pouvoir être activement au service de la culture et des arts se concrétise de plus en plus. Merci à la SPF et la SAPF ! », a déclaré l'écrivain congolais.

Ainsi, Malachie Cyrille Ngouloubi devient le deuxième Congolais à rejoindre la SPF, après Huppert Malanda qui a été désigné délégué de ladite société au niveau du Congo en 2018 et de l'Afrique centrale en 2019. A travers ces deux distinctions, Malachie s'engage, entre autres, à faire adhérer les Congolais au sein de ces deux sociétés ; organiser les journées culturelles et artistiques comme les expositions, les concours et les salons, selon le calendrier des deux so-

ciétés ; participer et se déplacer lors des rencontres culturelles et artistiques partout dans le monde où sont présentes les deux sociétés.

Né en 1989 à Brazzaville, où il vit et travaille, Malachie Cyrille Ngouloubi est diplômé en banque-finances, environnement-développement durable et en théologie. Passionné d'écriture depuis son adolescence, il n'a pas pu résister à l'envie de lancer une carrière d'écrivain, en dépit de ses occupations professionnelles et de sa vie d'entrepreneur. A son compte, six recueils de poèmes : Le Soleil des élites ; La Fleur idyllique ; La Mue des soleils insoupçonnés ; La Survivance des lumières ; L'Ombre d'un inconnu et Mes Rêves éperdus. Il est également auteur de deux recueils de nouvelles Terre de feu et Les Secrets des ménages, ainsi que d'un recueil de contes Les Sages parlent.

Outre son admission à la SPF et la SAPF, l'écrivain congolais est également membre d'autres plateformes littéraires, à savoir la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit, le Syndicat des écrivains de langue française et le Forum des gens de lettres.

Merveille Atipo